SDITEC Informatique — Communication Charente

Fiche technique de déclaration d'un ouvrage

Collectivité exploitante

Nom collectivité :	

Commune(s) concernée(s) par l'ouvrage

N° INSEE : *(1)**	

Descriptif de l'ouvrage

Code : *(2)**		
Dénomination : *(3)**		
Type d'ouvrage : * *Cochez le type correspondant, un seul cas possible.*	◯	1 : Canalisations d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés.
	◯	2 : Canalisations de produits chimiques liquides ou gazeux.
	◯	3 : Canalisations de gaz combustibles.
	◯	4 : Réseaux de chaleur ou de froid.
	◯	5 : Lignes électriques, réseaux d'éclairage public et réseaux de signalisation routière.
	◯	6 : Installations de transport guidé.
	◯	7 : Canalisations de transport de déchets.
	◯	8 : Installations de communications électroniques (non sensible pour la sécurité).
	◯	9 : Canalisations d'eau potable (non sensible pour la sécurité).
	◯	10 : Canalisation d'eaux usées, pluviales ou d'assainissement (non sensible pour la sécurité).
	◯	11 : Autre
Catégorie : *(4)**	◯	S : Sensible
	◯	NS : Non sensible

Responsable de l'ouvrage - Destinataire des DT/DICT

Nom :	
Prénom :	
Collectivité : *	
Adresse : *	
Cplt d'adresse :	
Code postal : *	
Commune : *	
Pays : *	
Téléphone : *	
Fax : *	
Courriel : *	
Site internet :	

Coordonnées en cas d'urgence :

Téléphone : **	
Fax : *(5)***	
Courriel : *(6)***	

Tél. Sinistre : *(7)**	

Consigne : *(8)*	

** Mentions obligatoires à remplir pour la déclaration sur le téléservice réseaux et canalisations (Guichet Unique)*
*** Mentions obligatoires à remplir pour les réseaux sensibles*
(1) Numéro INSEE de la /des commune(s) sur lequel l'ouvrage est implanté.
(2) Code unique à donner à l'ouvrage (ce code pourra etre donné par le SDITEC). [50 caractères max.]
(3) Nom de l'ouvrage. [255 caractères max.]
(4) Sont identifiés comme sensibles les réseaux de types 1 à 7. Dans le cas où le type 11 "Réseau Autres" est séléctionné, il est laissé libre jugement au déclarant de la catégorie de l'ouvrage.
(5) Numéro de fax obligatoire si il n'y a pas de courriel pour les contacts d'urgences.
(6) Courriel obligatoire si il n'y a pas de numéro de fax pour les contacts d'urgences.
(7) Numéro de téléphone à contacter en cas d'endommagement.
(8) Consigne et informations données au déclarant sur l'ouvrage.

L'assistance pour la déclaration et la numérisation de vos ouvrages par le SDITEC est une prestation qui vous sera facturé 20 € par ouvrage.

A, Le,

signature

Nota : Adresser la fiche technique complétée et le plan du réseau au SDITEC, 30 Rue Denis Papin 16000 Angouleme